

Hauts-de-France, Nord
Villeneuve-d'Ascq
Quartier Flers-Bourg, Flers-Neuf
31 à 73 ; 93 à 99 rue de Fives, 2 à 30 rue de la Frange,

Ilot 11, résidence Les Facultés (Flers-Neuf)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA59005308
Date de l'enquête initiale : 2017
Date(s) de rédaction : 2017
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Patrimoine de Villeneuve-d'Ascq, ville nouvelle
Degré d'étude : recensé

Désignation

Dénomination : grand ensemble, lotissement concerté
Appellation : Ilot 11, résidence Les Facultés
Parties constituantes non étudiées : immeuble, maison, siège d'association ou d'organisation

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 2017, NC, 242 à 247. habitat collectif, résidence de la Faculté, en parcelle 244

Historique

Second et dernier îlot édifié dans la première phase de construction du secteur Flers-Neuf, l'îlot 11 est mis en promotion en 1976 auprès du SLE (groupe CIL), promoteur qui s'associe d'une part aux architectes Dominique Creuchet et Francis Gausssel, d'autre part à l'atelier Gerha.

Le programme est mixte : il comprend une tranche d'habitat collectif de 156 logements et une tranche d'habitat individuel de 41 logements. L'îlot 11 témoigne ainsi de la volonté des aménageurs d'attirer et mêler au sein d'un même ensemble des habitants au profil varié, afin de favoriser la mixité et l'animation urbaine. Les collectifs sont en PSI (Prêts Spéciaux Immédiats), ILM (immeuble à loyer moyen) et HLMA (habitation à loyer modéré en accession à la propriété), de type I à V. Les individuels sont en PSI (Prêts Spéciaux Immédiats) et HLMA (habitation à loyer modéré en accession à la propriété), de type I à VI.

La densité brute est fixée à 71 logements à l'hectare. La capacité de stationnement est de 237 places, dont 131 garages couverts. En complément des habitations un LCR (local collectif résidentiel) est prévu.

L'habitat collectif est réalisé par les architectes Dominique Creuchet et Francis Gausssel, qui utilisent leur Modèle innovation nommé COMPOSEC. Les Modèles innovation sont des procédés et modules de construction industrialisés, élaborés par des groupements d'architectes, ingénieurs, bureaux d'études et entreprises. Agréés par l'État dans le cadre des politiques favorisant l'industrialisation, l'innovation et la qualité dans la construction, ils sont ensuite utilisés dans diverses opérations de logements, partout en France. Trois campagnes de concours ont lieu - 1973, 1974 et 1975 – à l'issue desquelles 31 modèles sont agréés. Le modèle innovation COMPOSEC est conçu en collaboration avec la Société d'études techniques Foulquier, filiale de la SETEC, et précédemment utilisé dans le domaine scolaire. Il repose sur la préfabrication industrielle puis l'assemblage à sec de composantes de petite dimension (d'où son nom) ; il n'y a pas de coulage sur le chantier, l'assemblage est réalisé par soudures.

Les maisons sont réalisées par l'atelier d'architecture Gerha.

La livraison a lieu en 1979.

Période(s) principale(s) : 4e quart 20e siècle

Dates : 1979 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : GERHA (Groupement pour l'Etude et la Réalisation de l'HABitat) (agence d'architecture, attribution par source), Dominique Creuchet (architecte, attribution par source), Francis Gaussel (architecte, attribution par source)

Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'oeuvre : ÉPALE (commanditaire, attribution par source), S.L.E. (groupe CIL), Société d'études techniques Foulquier

Description

L'îlot 11 rassemble sur un terrain oblong de 2,78 ha à la fois de l'habitat collectif et des maisons individuelles. De style moderne, il témoigne de la volonté de se démarquer des grands ensembles traditionnels par son intégration dans son environnement, sa composition et la diversité de ses formes.

L'îlot 11 vient s'insérer entre le parc de l'Université et les équipements sportifs municipalisés au sud, et la rue de Fives au nord. Située au centre de l'îlot la résidence Les Facultés (collectifs) établit la jonction entre l'un des principaux parcs publics de la ville (initialement ouvert à tous) et la rue (ancienne) qui irrigue tout le sud du secteur Flers-Neuf : conçue autour d'une vaste esplanade minérale couvrant le parking, elle s'ouvre au sud en amphithéâtre vers le parc, laissant filer le chemin piéton qui la traverse intégralement. Le fractionnement et le décalage des volumes donnent une grande variété à l'ensemble. Le LCR (local collectif résidentiel) est installé dans l'un des immeubles.

Si la résidence s'ouvre très largement à l'espace public, les 41 maisons sont organisées en groupements intimes et nettement repliés, resserrés. Flanquant la résidence, elle forment trois grappes desservies par des impasses ouvertes sur la rue de Fives ; l'une d'elles dessert également les équipements sportifs.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton armé ; brique

Étage(s) ou vaisseau(x) : 6 étages carrés

Type(s) de couverture : terrasse ; toit à deux pans

Typologies et état de conservation

Typologies : opération linéaire ; habitat collectif ; habitat individuel ; îlot de type moderne ; Modèle innovation ; Patrimoine XX e - Label Architecture contemporaine remarquable (ACR)

Statut, intérêt et protection

Modèle innovation "Composec" de Dominique Creuchet et Francis Gaussel.

Label ACR-Architecture contemporaine remarquable. 21 septembre 2021.

Statut de la propriété : propriété privée

Références documentaires

Documents d'archive

- AC Villeneuve-d'Ascq. Fonds ÉPALE ; 12 EP 19. **Répertoire logements janvier 1979**. ÉPALE, [1979].

Bibliographie

- BAUER, Caroline, KLEIN, Richard. **Les Modèles innovation dans les Hauts-de-France - 1968-1978**. Rapport final de recherche du LACTH, février 2020, dans le cadre du programme « Architecture du XX^e siècle, matière à projet pour la ville durable du XXI^e siècle », 2016-2020.

Liens web

- Description du Modèle innovation sur le site consacré aux Modèles innovation dans les Hauts-de-France. [consulté le 20/08/2024] : <https://www.modelesinnovation.fr/fr/portail/425/action/index.html?idaction=1>
- Fiche de labellisation ACR sur la base du Ministère de la Culture (POP). [consulté le 21/08/2024] : https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/merimee/ACR0001703?base=%5B%22Patrimoine%20architectural%20%28M%C3%A9rim%C3%A9e%29%22%5D&mainSearch=%22villeneuve%20d%27ascq%22&last_view=%22mosaic%22&idQuery=%22faa2afb-4ad1-cc14-01ac-de8821dbc7f%22

Illustrations



Les jeux de volume obtenus grâce au modèle Composec (hauteurs variées, retraits et saillies) sont mis au profit d'une composition d'ensemble originale, à la fois centrée sur un espace collectif et ouverte sur l'espace public.

Phot. Pierre Thibaut

IVR32_20185901266NUCA



Le stationnement est relégué dans un parking camouflé sous une esplanade. La minéralité de cet espace central collectif est compensée par la présence toute proche du parc (ici vue vers le nord-ouest).

Phot. Pierre Thibaut

IVR32_20185901315NUCA



Le LCR (local collectif résidentiel) est installé en pied d'immeuble (porte de gauche).

Phot. Pierre Thibaut

IVR32_20185901256NUCA



Les immeubles donnant sur la rue de Fives, que l'on aperçoit au fond à gauche, sont plus élevés que ceux situés côté parc.

Phot. Pierre Thibaut

IVR32_20185901268NUCA



Depuis la rue de Fives, le piéton est invité à gagner le parc (à gauche) par une subtile mise en scène : la hauteur des immeubles décroît au profit des arbres.

Phot. Pierre Thibaut

IVR32_20185901307NUCA



Depuis le parc l'entrée dans l'espace collectif de la résidence est marquée par un rétrécissement de l'espace public piéton.

Phot. Pierre Thibaut

IVR32_20185901259NUCA



Une partie des maisons ont leur entrée sur la rue de Fives, ce qui contribue à ouvrir l'îlot sur son environnement urbain. À gauche une impasse débouche sur une placette, où sont rassemblées d'autres maisons, selon une organisation plus intimiste.

Phot. Pierre Thibaut

IVR32_20185901316NUCA



Les maisons affichent un style plutôt traditionnel (usage de la brique et des tuiles, toits à deux pans) qui contraste avec la modernité de la résidence.

Phot. Pierre Thibaut

IVR32_20185901269NUCA



Les jardins privés des maisons situées à l'est de l'îlot ont une vue dégagée sur le parc de l'Université. La limite entre habitations et espace public est marquée par une frange végétale.

Phot. Pierre Thibaut

IVR32_20185901258NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Les îlots d'habitation de la ville nouvelle de Villeneuve d'Ascq (IA59005554)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Flers-Neuf (IA59005302) Nord-Pas-de-Calais, Nord, Villeneuve-d'Ascq, Flers-Bourg,

Auteur(s) du dossier : Leslie Dupuis

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général



Les jeux de volume obtenus grâce au modèle Composec (hauteurs variées, retraits et saillies) sont mis au profit d'une composition d'ensemble originale, à la fois centrée sur un espace collectif et ouverte sur l'espace public.

IVR32_20185901266NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le stationnement est relégué dans un parking camouflé sous une esplanade. La minéralité de cet espace central collectif est compensé par la présence toute proche du parc (ici vue vers le nord-ouest).

IVR32_20185901315NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le LCR (local collectif résidentiel) est installé en pied d'immeuble (porte de gauche).

IVR32_20185901256NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Les immeubles donnant sur la rue de Fives, que l'on aperçoit au fond à gauche, sont plus élevés que ceux situés côté parc.

IVR32_20185901268NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Depuis la rue de Fives, le piéton est invité à gagner le parc (à gauche) par une subtile mise en scène : la hauteur des immeubles décroît au profit des arbres.

IVR32_20185901307NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Depuis le parc l'entrée dans l'espace collectif de la résidence est marquée par un rétrécissement de l'espace public piéton.

IVR32_20185901259NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Une partie des maisons ont leur entrée sur la rue de Fives, ce qui contribue à ouvrir l'îlot sur son environnement urbain. À gauche une impasse débouche sur une placette, où sont rassemblées d'autres maisons, selon une organisation plus intimiste.

IVR32_20185901316NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Les maisons affichent un style plutôt traditionnel (usage de la brique et des tuiles, toits à deux pans) qui contraste avec la modernité de la résidence.

IVR32_20185901269NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Les jardins privés des maisons situées à l'est de l'îlot ont une vue dégagée sur le parc de l'Université. La limite entre habitations et espace public est marquée par une frange végétale.

IVR32_20185901258NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation